



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les
processus électoraux et les institutions démocratiques
fédéraux

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Marie-Josée Hogue**

**VOLUME 16
INTERPRÉTATION FRANÇAISE**

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Friday, May 3, 2024

Tenue à :

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le vendredi 3 mai 2024

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe Mackay Kate McGrann Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi Leila Ghahhary Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

III

Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Nancy Miles
Human Rights Coalition	Hannah Taylor Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland
Jenny Kwan	Sujit Choudhry Mani Kakkar

IV Appearances / Comparutions

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka
Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando de Luca

Chinese Canadian Concern Group on
The Chinese Communist Party's
Human Rights Violations

Neil Chantler

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn
Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

V
Table of Content / Table des matières

	PAGE
Press conference by Commissioner Hogue/ Conférence de presse par la commissaire Hogue	1

Ottawa, Ontario

--- La conférence de presse débute le vendredi 3 mai 2024 à
12 h 15

COMMISSAIRE HOGUE: Alors, bonjour à tous et à
toutes.

Merci d'être présents aujourd'hui pour cette
étape importante de la Commission sur l'ingérence étrangère.
Votre présence à tous témoigne de votre intérêt pour notre
démocratie, mais aussi de l'importance des questions
auxquelles s'intéresse la Commission.

Alors, avant toute chose, je tiens à rappeler
à tous que nous sommes sur le territoire traditionnel du
peuple algonquin anichinabé.

J'ai le plaisir de vous informer, même si
vous le savez probablement déjà, que la Commission sur
l'ingérence étrangère que je préside a déposé aujourd'hui son
rapport initial au gouvernement.

Ce rapport porte sur la question de savoir si
des acteurs étrangers se sont ingérés ou ont tenté de
s'ingérer dans les élections fédérales de 2019 et de 2021,
et, le cas échéant, quelles en ont été les répercussions.

Il fait également état de la façon dont les
informations qui s'y rapportent ont circulé au sein de
l'appareil gouvernemental et des mesures qui ont été prises
en réaction à ces informations.

Le rapport est maintenant disponible sur le
site internet de la Commission et tous ceux et celles qui le
souhaitent peuvent maintenant en prendre connaissance.

1 Ce rapport est le fruit de mois d'enquête et
2 de 21 jours d'audience – 15 en public et 6 à huis clos – lors
3 desquels nous avons entendu 66 personnes, parmi lesquelles
4 des victimes d'ingérence étrangère, notamment des membres des
5 communautés issues des diasporas, les dirigeants de nos
6 agences de renseignement, de nombreux hauts fonctionnaires,
7 d'anciens politiciens et des politiciens actuels, des
8 ministres, ainsi que le premier ministre.

9 J'aimerais remercier ces personnes pour leur
10 contribution et leurs témoignages précieux, ainsi que tous
11 les membres de l'équipe de la Commission pour leur travail
12 colossal à ce jour.

13 Merci aussi à l'équipe de traduction et
14 d'interprétation dont le travail acharné permet au public de
15 suivre les travaux de la Commission dans l'un ou l'autre des
16 langues officielles.

17 Mon équipe et moi avons lu et analysé un très
18 grand nombre de documents, très souvent hautement classifiés.
19 La Commission a eu accès aux documents qu'elle jugeait
20 pertinents sans qu'ils ne soient caviardés pour des raisons
21 de sécurité nationale. Je peux donc dire que notre équipe a
22 pu effectuer son travail d'enquête sans que son accès à
23 l'information classifiée soit limité.

24 La Commission a eu accès aux documents
25 qu'elle jugeait pertinents sans qu'ils ne soient caviardés
26 pour des raisons de sécurité nationale. Je peux donc dire que
27 notre équipe a pu effectuer son travail d'enquête sans que
28 son accès à l'information classifiée soit limité.

1 Comme vous le savez probablement, puisque je
2 l'ai dit et répété, la Commission devait relever l'immense
3 défi d'établir un équilibre entre la protection des intérêts
4 du Canada en matière de sécurité nationale et la transparence
5 de ses travaux. J'estime qu'elle a réussi. Dans un contexte
6 où le temps était extrêmement limité, elle a trouvé les
7 moyens de rendre publique une quantité substantielle
8 d'informations et de documents permettant aux citoyens de
9 savoir et de comprendre ce qui s'est passé lors des deux
10 élections... des dernières élections, plutôt.

11 Il demeure que certains faits ne peuvent être
12 divulgués publiquement pour des raisons de sécurité
13 nationale. Le rapport comporte donc un complément classifié
14 qui, conformément à la loi et aux termes du mandat de la
15 Commission, ne peut être consulté uniquement par ceux et
16 celles qui détiennent les habilitations de sécurité requises
17 et qui, dans le cadre de leurs fonctions, ont un besoin de
18 savoir.

19 Pour maximiser la transparence, j'ai
20 toutefois divulgué le plus d'informations possible dans le
21 rapport public lui-même et j'ai restreint au strict
22 nécessaire les informations contenues dans le complément
23 classifié.

24 Les informations classifiées n'altèrent
25 d'ailleurs en rien les grandes lignes du rapport et, au
26 contraire, elles renforcent certains des constats que je
27 pose.

28 Alors, il est important de souligner que ce

1 rapport initial présente des constats qui ne sont pas
2 nécessairement définitifs. La Commission amorcera sous peu le
3 deuxième volet de ses travaux et il est possible qu'il jette
4 un éclairage différent ou plus complet sur certains
5 évènements étudiés et mis au jour dans le premier volet.

6 En effet, la façon dont les informations
7 relatives à l'ingérence étrangère ont circulé et les mesures
8 prises par le gouvernement en réponse à ces informations sont
9 des questions intimement liées au prochain volet des travaux
10 qui portent notamment sur la capacité du gouvernement à
11 détecter, à prévenir, et à contrer l'ingérence étrangère.

12 Les constats exprimés dans ce rapport doivent
13 donc être compris pour ce qu'ils sont : des constats
14 préliminaires susceptibles d'être modifiés une fois que
15 l'ensemble des travaux de la Commission auront été réalisés.

16 Cela dit, j'estime peu probable que les
17 conclusions principales contenues dans ce rapport
18 [changeront].

19 Ces conclusions sont exposées et expliquées
20 en détail dans le rapport. Je vous en présente néanmoins
21 certaines à grands traits.

22 D'abord, notre système électoral est robuste.
23 Des actes d'ingérence étrangère ont été commis lors des deux
24 dernières élections générales fédérales, mais ils n'ont pas
25 porté atteinte à l'intégrité elle-même de notre système
26 électoral dont la solidité n'a pas été ébranlée. Les
27 électeurs ont pu voter, leurs votes ont été dûment
28 enregistrés et comptés, et rien ne suggère qu'il y ait eu

1 quelque ingérence que ce soit à cet égard.

2 L'ingérence étrangère qui a eu lieu n'a pas
3 eu d'impact non plus sur l'identité du parti qui a formé le
4 gouvernement lors des deux dernières élections. Ces actes
5 d'ingérence qui ont été posés, certains étant établis alors
6 que d'autres ne sont que soupçonnés, ont néanmoins entaché le
7 processus électoral en ce sens qu'ils ont eu des
8 répercussions sur ce processus qui a précédé le vote
9 proprement dit.

10 Quoiqu'on ne puisse déterminer si ces actes
11 ont eu un impact sur le nombre de votes récoltés par chacun
12 des candidats dans l'une ou l'autre des circonscriptions, il
13 est possible, sans que je puisse l'affirmer toutefois, que
14 dans une circonscription la désinformation ait mené à
15 l'élection d'un candidat plutôt qu'un autre.

16 Que ce soit le cas ou non, la seule
17 possibilité que la désinformation menée ou encouragée par une
18 autorité étrangère ait pu avoir un impact déterminant sur le
19 résultat dans une circonscription est sérieuse. Qui plus est,
20 cette désinformation, même si elle n'a pas eu un impact
21 déterminant sur le résultat dans plusieurs circonscriptions,
22 a néanmoins diminué la capacité de certains électeurs à voter
23 de façon éclairée, c'est-à-dire en bénéficiant d'informations
24 fiables.

25 La façon dont l'information a été communiquée
26 à certaines personnes ou à certains groupes, ou la façon dont
27 elle ne l'a pas été, selon le cas, sont des questions qui
28 jusqu'à maintenant m'ont interpellée et j'estime qu'elles

1 méritent réflexion.

2 Je n'ai pas constaté de mauvaise foi de la
3 part de qui que ce soit, mais j'ai remarqué des problèmes de
4 communication sérieux et une certaine incompréhension du rôle
5 que chacun joue ou devrait jouer dans la lutte contre
6 l'ingérence étrangère.

7 Les communautés issues des diasporas sont
8 particulièrement ciblées par l'ingérence étrangère. Des
9 membres de ces communautés ont fait état à la fois de la
10 détresse qu'ils ont ressentie lorsqu'ils ont constaté que des
11 puissances étrangères s'acharnaient sur eux et de l'impact
12 que cela a eu sur leur vie. On ne peut et on ne doit pas
13 rester insensible à leur détresse.

14 Ce qui précède m'amène à formuler quelques
15 observations générales.

16 L'ingérence étrangère est un phénomène réel
17 et une menace sérieuse. Il est probablement impossible de
18 l'éradiquer. Nous devons toutefois tout mettre en œuvre pour
19 la détecter, la prévenir, et la contrer.

20 Dans la suite de ses travaux, la Commission
21 devra approfondir sa compréhension des mécanismes qui
22 génèrent ou qui facilitent l'ingérence étrangère. Nous avons
23 pu mettre en lumière deux de ces mécanismes : la
24 désinformation et le soutien financier. Nous devons pousser
25 plus loin, incluant en examinant les règles entourant la
26 façon dont les candidats sont choisis lors des courses à
27 l'investiture et celles régissant la façon dont les agences
28 de renseignement peuvent exécuter leur travail.

1 Nous devons aussi examiner comment les
2 problèmes de communication au sein du gouvernement peuvent
3 constituer des obstacles lorsque vient le temps de combattre
4 l'ingérence étrangère.

5 Cela dit, les solutions pour contrer la
6 désinformation, améliorer la façon dont les informations
7 relatives à l'ingérence étrangère circulent, ou, plus
8 largement, pour répondre à cette ingérence, ne sont pas
9 faciles à trouver.

10 Il s'agit, bien sûr, de questions complexes
11 en elles-mêmes, mais un certain nombre de considérations
12 rendent le travail particulièrement ardu dans le contexte
13 canadien. La protection nationale et le principe de
14 neutralité de notre haute fonction publique constituent des
15 principes importants qu'il faut protéger, mais ils posent
16 aussi des défis.

17 Plus fondamentalement, le Canada est une
18 société démocratique, multiculturelle, qui reconnaît et qui
19 protège les droits individuels et le principe de la primauté
20 du droit. Le droit à la réputation et à la vie privée, le
21 droit de voter, la liberté d'expression, la liberté d'opinion
22 sont au cœur de ce que nous sommes. Il faut également éviter
23 de prendre des mesures qui stigmatiseraient certains de nos
24 concitoyens, notamment ceux issus des diasporas. Mais tout
25 cela rend beaucoup plus difficile le combat contre
26 l'ingérence étrangère qui est généralement, mais non
27 exclusivement, l'œuvre de pays autoritaires.

28 Dans une certaine mesure, la bataille est

1 inégale. Cela ne veut pas dire toutefois que nous devons
2 renoncer aux valeurs qui constituent le fondement de notre
3 société. Ce serait là un piège dans lequel certains seraient
4 trop heureux de nous voir tomber. Ceci veut plutôt dire que
5 trouver des moyens d'identifier et de répondre à l'ingérence
6 étrangère et formuler des recommandations utiles pour y
7 arriver n'est pas une mince tâche.

8 Nous poursuivons assidument nos travaux et,
9 cet automne, nous tiendrons de nouveau des audiences
10 publiques durant lesquelles nous entendrons d'autres
11 témoignages cruciaux, dont ceux d'experts qui nous aideront à
12 identifier des mesures concrètes et efficaces. Nous nous
13 attèlerons à ce défi majeur d'identifier des solutions
14 potentielles puis formulerons des recommandations pour
15 protéger le mieux possible notre pays de l'ingérence
16 étrangère.

17 Mon rapport final sera déposé avant le
18 31 décembre 2024. D'ici là, je vous invite à prendre
19 connaissance de mon rapport initial. Vous y trouverez un
20 sommaire intitulé « Faits saillants du rapport » et
21 comportant une quinzaine de pages, suivi de huit chapitres de
22 fond. J'espère que ce rapport contribuera à la compréhension
23 qu'a le public de ce qu'est l'ingérence étrangère et de ses
24 répercussions, notamment celles qu'elle a eues lors des deux
25 dernières élections générales.

26 En terminant, j'invite ceux et celles qui ont
27 des informations pertinentes à fournir à la Commission à le
28 faire par le biais du programme d'appel au public qui sera

1 mis en place bientôt et qui sera accessible sur notre site
2 internet.

3 Merci encore de votre présence et bonne fin
4 de semaine.

5 Comme je l'ai déjà dit, je ne répondrai pas
6 aux questions pour l'instant, car il y a encore beaucoup de
7 travail à faire.

8 Merci.

9 --- La conférence de presse est terminée à 12 h 35

10

11 **C E R T I F I C A T I O N**

12

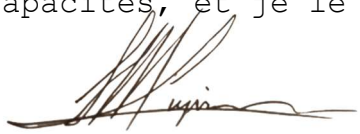
13 I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,
14 hereby certify the foregoing pages to be an accurate
15 transcription of my notes/records to the best of my skill and
16 ability, and I so swear.

17

18 Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,
19 certifie que les pages ci-hauts sont une transcription
20 conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes
21 capacités, et je le jure.

22

23



24 Sandrine Marineau-Lupien

25

26

27

28